

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 94-2019

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/11/2019
Présents	15
Absents	8
Procurations	1
Votants	16

Par suite d'une convocation en date du vingt et un novembre deux mille dix-neuf, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-huit novembre deux mille dix-neuf à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procuration : CATALA Fabien à Pierre GARCIA.

Absents : CATALA Fabien, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention à l'État dans le cadre de la DETR 2020 pour la réfection de l'appentis au groupe scolaire Jean Jaurès

L'appentis en bois, installé il y a une vingtaine d'années par les services techniques de la commune dans la cour du groupe scolaire Jean Jaurès à destination des enfants de la maternelle, laisse apparaître de nombreuses gouttières.

L'accès étant interdit depuis quelques semaines en raison d'une suspicion de faiblesse structurelle, une démolition totale de l'appentis est préconisée avant reconstruction à l'identique.

Madame le Maire propose de solliciter l'aide de l'État pour le financement des travaux selon le plan ci-dessous :

Démolition et reconstruction de l'appentis Groupe scolaire Jean Jaurès	HT	TTC
Montant des travaux selon devis joint	10 549.74	12 659.69
Demande subvention État : 50 % au titre de la DETR 2020 (op. École) Ordre de priorité 3 - Appentis groupe scolaire Jean Jaurès	5 274.87	- 5 274.87
Reste à charge de la commune		7 384.82

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus tel que présenté par Madame le Maire ;
- **Décide** de demander l'aide de l'État pour la démolition et la reconstruction de l'appentis au groupe scolaire Jean Jaurès, à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, soit 5 274.87€ ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

1^{er} Adjoint délégué au Maire, Nicole QUILLIEN
Suppléant de M^{me} Le Maire

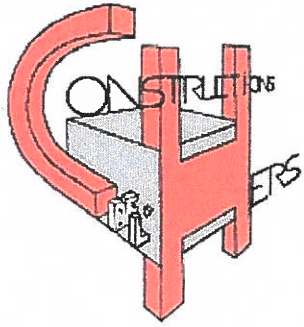


Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2019

Application agréée E-legalite.com



EURL CONSTRUCTIONS DE L'HERS

Maçonnerie - Charpente ♦ Neuf & Rénovation

Tél : 05 61 01 51 66 ♦ Fax : 05 61 03 12 39
 constructionsdelhers@orange.fr

12 chemin de Mireval ♦ 09600 LE PEYRAT



DEVIS ESTIMATIF
& QUANTITATIF

N° 2019064

Madame LE MAIRE
 MAIRIE
 09500 MIREPOIX

Adresse Chantier
 09500 MIREPOIX

Nature des travaux :
 Toiture préau école primaire

LE PEYRAT, le 19 novembre 2019

Désignation	U	Qté	Prix unit €	Total HT euros	TVA
La démolition de l'existant sera effectué par le Maître d'Oeuvre					
Charpente assemblée, sapin du pays, rabotée, traitée inodore par pulvérisation					
Total charpente assemblée :	M3	1,887	1 579,90	2 981,27	20
Pannes et chevrons	M3	1,657	1 127,22	1 867,80	20
(Pour info : plus value pour "douglas" 105.00 x 3.245 m3 = 340.72 euros)					
Sabots métalliques réglables (3T 5) compris scellement	U	6,000	42,43	254,58	20
Planches de rive bois sablières et rampentes	MI	29,600	18,25	540,20	20
Gouttières zinc de 25	MI	18,000	38,27	688,86	20
Fonds	U	4,000	9,70	38,80	20
Naissances	U	2,000	17,27	34,54	20
Descente zinc de 80	MI	4,800	35,30	169,44	20
Coudes zinc de 80	U	6,000	18,63	111,78	20
Volige rabotée assemblée, mi-bois	M2	52,200	17,71	924,46	20
Ecran sous toiture avec contre liteaux 20/40	M2	52,200	9,93	518,35	20
Couverture tuiles S ou similaires de chez "Téral"	M2	52,200	35,01	1 827,52	20
Rives droite	MI	3,800	26,93	102,33	20
Rives gauche	MI	3,800	18,24	69,31	20
Faîtage à sec	MI	9,000	42,50	382,50	20
About de faîtage	U	2,000	19,00	38,00	20

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/12/2019

Application agréée E-legalite.com

Total HT	10 549,74 €
Total TVA 20,00 %	2 109,95 €
Net à Payer	12 659,69 €

Modalités de paiement :

- ↳ Acompte de 30 % début chantier, soit : 3 797,91 Euros
- ↳ Situation en cours de travaux,
- ↳ Solde à la fin du chantier.

Devis arrêté à la somme de: douze mille six cent cinquante-neuf euros et soixante-neuf cents

La TVA et autres charges subiront les variations éventuelles découlant des dispositions législatives et / ou réglementaires en vigueur lors des règlements.

Cette offre est garantie pour une durée de 6 mois à compter de la réalisation du présent devis, au delà une révision des prix sera appliquée selon l'indice BT N° 1. Toutes contestations relatives à l'exécution de la présente commande et de ses suites sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce du district de l'entreprise. Cette clause s'applique également en cas de pénalités de défendeurs ou d'appel de garantie.

L'entreprise souscrit aux contrats n° 4960281304 d'Assurances Décennale Bâtiment & Responsabilité Civile Professionnelle auprès de AXA FRANCE IARD SA situé 313 Terrasse de l'Arche 92727 Nanterre Cedex (Couverture géographique : France).

<p>LE CLIENT</p> <p>(Lu et approuvé, bon pour commande)</p> <p>Fait à le / /</p>	<p>L'ENTREPRISE</p> <p>EURL CONSTRUCTIONS DE L'HERS</p> <p>12 chemin de Mireval 09600 LE PEYRAT Siret 52961841500010</p>
--	--

REÇU EN PREFECTURE
 le 03/12/2019
 Application agréée E-legalite.com